

00544-FR

fr

Service de vaccination immunologique

JAN YPERMAN ZIEKENHUIS

Jouw zorg
is onze zorg





Prévention des infections en cas d'immunodéficience

Votre médecin vous oriente vers nous parce que vous présentez une immunodéficience ou que vous en souffrirez à l'avenir. Vous êtes donc plus exposé au risque de contracter certaines infections, ou celles-ci peuvent évoluer de manière plus grave chez vous. Grâce à la vaccination ou au dépistage, nous pouvons réduire ce risque.

Groupe cible

Vous êtes un patient dont le système immunitaire est affaibli, par exemple en raison d'une maladie sous-jacente, si vous prenez ou allez prendre des médicaments qui affaiblissent le système immunitaire, ou si vous avez subi ou allez subir une transplantation.

Pourquoi ?

Si votre système immunitaire est affaibli, vous présentez un risque accru de contracter certaines infections. De plus, le déroulement d'une infection peut également être plus grave. Il existe différentes options thérapeutiques pour réduire votre risque d'infection.

Comment ?

Vaccination

Vous pouvez vous protéger contre certaines infections grâce à la vaccination. C'est le cas, par exemple, de la grippe (virus de la grippe) ou des pneumocoques (bactéries pouvant provoquer une pneumonie). Lors de la consultation, nous déterminons quels vaccins vous sont recommandés. Ceux-ci peuvent, si vous le souhaitez, être administrés lors de la consultation.

Détection des infections dites « latentes » (silencieuses)

Avant de commencer un traitement médicamenteux qui affaiblit votre système immunitaire, il peut être indiqué de vous faire tester pour des infections latentes (à l'aide d'une prise de sang). Ces infections ne posent généralement pas de problème chez une personne dont le système immunitaire est « sain », mais peuvent provoquer des maladies graves chez les patients présentant un déficit immunitaire. La tuberculose en est un exemple. Si nécessaire, un traitement antibiotique devra alors être mis en place.

Prévention

Vous, votre famille ou vos colocataires pouvez prendre certaines mesures de précaution afin de réduire le risque de contracter certaines infections. La sécurité alimentaire, par exemple, permet de réduire le risque d'intoxication alimentaire.

Comment fonctionnent les vaccins ?

Les vaccins sont généralement composés de virus inactivés (morts) ou de particules bactériennes ou virales. Les vaccins ne peuvent pas provoquer la maladie eux-mêmes, mais ils stimulent l'organisme pour qu'il produise des anticorps. Si vous entrez ensuite en contact avec le virus ou la bactérie, ceux-ci seront reconnus par l'organisme et les anticorps appropriés seront produits plus rapidement, vous protégeant ainsi contre l'infection.

Certains vaccins contiennent un virus vivant atténué. Ces vaccins peuvent être administrés en toute sécurité aux personnes dont le système immunitaire est normal. Cependant, chez les patients immunodéprimés, ces vaccins peuvent provoquer une maladie grave. C'est pourquoi les vaccins à virus vivant atténué ne doivent pas être administrés aux personnes immunodéprimées. Le vaccin contre la fièvre jaune (vaccin de voyage) en est un exemple.

Voyages à venir

Pour certaines destinations (lointaines), certains vaccins de voyage sont recommandés ou obligatoires. Il est donc préférable de se faire vacciner à temps, de préférence avant de commencer un traitement médicamenteux qui affecte le système immunitaire. Cela nous permettra d'éviter que vous ne puissiez pas vous rendre dans certains pays à l'avenir parce que vous n'avez pas reçu les vaccins appropriés. Ce point sera abordé lors de la consultation.

Effets secondaires

La plupart des vaccins ne provoquent pas d'effets secondaires ou seulement des symptômes légers tels qu'une rougeur, une douleur au site d'injection, une raideur du bras ou une légère fièvre. Ces symptômes ne durent généralement pas plus de 2 jours.

Quand ?

Le meilleur moment pour venir nous voir est AVANT le début du traitement qui va affaiblir votre système immunitaire. En effet, les vaccins agissent mieux lorsque le système immunitaire est en bonne santé et certains vaccins (les vaccins dits « vivants atténués ») ne doivent pas être administrés si votre système immunitaire est déjà affaibli. Cependant, même chez les patients dont le système immunitaire est déjà affaibli, la vaccination reste toujours utile pour prévenir les infections.

Que faut-il apporter ?

Afin de pouvoir vous donner les bons conseils, il est utile d'apporter vos carnets ou certificats de vaccination antérieurs lors de la consultation.



Prendre rendez-vous ou poser des questions ?

Vous pouvez prendre rendez-vous pour une immunisation au service de consultation externe des maladies infectieuses:

- 057 35 71 80
- infectieziekten@yperman.net
- www.infectieziekten.net

This image shows a full page of blank handwriting practice paper. It features approximately 20 evenly spaced, thin horizontal grey lines across the entire width of the page. There are no margins, text, or other markings present.

Contact

Secrétariat de Maladies infectieuses

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 8 h à 17 h

057 35 71 80
infectieziekten@yperman.net

Suivez la route 91

Plus d'informations sur : infectieziekten.yperman.net

Adeptes du numérique ?
Scannez le QR code



Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Jan Yperman Ziekenhuis vzw, nos médecins et nos collaborateurs ne peuvent être tenus responsables des erreurs, omissions ou inexactitudes contenues dans cette brochure.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à l'adresse communicatie@yperman.net

Jan Yperman Ziekenhuis vzw
Briekestraat 12, 8900 Ieper
info@yperman.net
057 35 35 35
www.yperman.net

